

Conseil communal du 25 novembre 2019

Concerne : Les nouveaux écrans de publicité installés par JC Decaux

Madame La Présidente, chers membres du conseil,

Si vous étiez enfant dans les années 90 comme moi, ou parent, vous avez probablement déjà fredonné les paroles suivantes :

« *Je bouche mes yeux, je cache mes oreilles, et je r'garde pas. La pub... Beurk !* »

En tant que « lardon » comme il surnommait ses auditeurs, j'étais fan du célèbre Bla-Bla, son objectif ? Protéger les enfants de la publicité et éviter qu'ils ne se fassent manipuler par les annonces publicitaires déferlant sur le petit écran. Il était précurseur et il est d'ailleurs devenu le symbole de plusieurs collectifs anti-publicité, et même celui de *Liège sans pub*.

Ecolo s'interroge sur la nuisibilité des écrans

Depuis plusieurs semaines, nous avons vu fleurir - même si je n'aime pas la métaphore dans ce cas, des écrans publicitaires dans les abris de bus sur le territoire de notre commune. Ces écrans digitaux, au caractère particulièrement invasif, sont non seulement une pollution de l'espace public, mais ce qui nous interpelle encore plus ici, c'est qu'à l'heure des mobilisations pour le climat, l'aspect énergétique soit complètement ignoré.

Un caisson classique a une consommation de 1,33 kWh par jour alors qu'un écran double face consomme 45 kWh selon les propres chiffres de JC Decaux, c'est à dire 16.425 kWh par an. **Sachant qu'un ménage consomme 3928 kWh en moyenne, les panneaux qui sont en train d'être installés consomment plus que quatre ménages !!**

Reconnaître les impacts négatifs de ce type d'écrans publicitaires sur la santé, l'environnement et la qualité de l'espace public nous semble nécessaire. Au-delà du problème éthique, le fait que ces écrans captent notre attention contre notre gré provoque également un manque d'attention des automobilistes par exemple. C'est le type de publicité ici qui est remis en question, le but n'étant pas de bannir toute la publicité.

Je souhaite poser deux questions :

- **Est-ce que le Collège communal de la Ville de Verviers a autorisé l'installation de ce type d'écrans supplémentaires ?**
- **Quelle est la vision de votre Collège au sujet de cette publicité intempestive, énergivore et dangereuse pour la sécurité routière qui prolifère sur le territoire de notre Ville ?**

Je vous remercie pour vos réponses.

Nezha DARRAJI
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers